B57 - PANNEAU DE FIN DE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS
Référence : 05403



RESUME

Le panneau B57 - fin de ZFE a pour objectif d'informer les conducteurs de la fin d'une zone à faibles émissions (ZFE).

Ce panneau est disponible en plusieurs tailles :

- 500 x 650 mm (2 rails au dos)
- 600 x 900 mm (3 rails au dos)
- 1200 x 1800 mm (3 rails au dos)

Dans le cas où votre choix se porterait sur l'option de dos laqué, veuillez nous indiquer le RAL choisi dans l'espace "RAL du laquage" (ce dernier apparait lorsque vous sélectionnez le "dos laqué").

Les points forts :

- Matériau : aluminium recyclé
- Rails de fixations compris
- Durabilité



DECLINAISONS

Taille	Classe	Type de dos
600 x 900 mm (3 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
600 x 900 mm (3 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
1200 x 1800 mm (3 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
600 x 900 mm (3 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
1200 x 1800 mm (3 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué

DESCRIPTION

Description du panneau B57 ZFE

En complément du panneau B56, qui annonce l'entrée d'une zone à faibles émissions (ZFE), le panneau B57 permet d'informer les conducteurs de la sortie de la zone. Cela signifie qu'après ce panneau, il n'existe plus de restriction de circulation pour les véhicules jugés comme polluants.

Si vous optez pour l'option dos laqué, vous pouvez renseigner la couleur de votre choix dans l'espace "RAL du laquage".

Le panneau B57 est disponible avec deux types de films rétroréfléchissant : la classe 1 qui permet de distinguer le panneau jusqu'à 100 mètres et la classe 2 pour le voir jusqu'à 250 mètres.

De plus, vous avez la possibilité de commander vos modèles avec un dos fermé ou fermé et laqué sur devis uniquement.

Comment installer le panneau de sortie de zone à faibles émissions ?

Le panneau se fixe grâce au système de rails auquel il est relié. La fixation des 2 ou 3 rails ne s'effectue sur le poteau qu'à l'aide de brides adéquates. Il est primordial de penser à commander les poteaux et/ou brides compatibles entre eux. Ce sont les brides qui viennent entourer le poteau et se fixent aux rails à l'aide de boulonnerie (fournie lors de l'achat des brides).

Il est nécessaire de compter 2 brides de fixation pour les panneaux de 500 x 650 mm et 3 brides pour les autres.

Réglementation concernant le panneau fin ZFE

Actuellement, seuls les conducteurs ayant un véhicule dont la vignette Crit'Air est 5 ne peuvent pénétrer les zones à faibles émissions. Cependant, le gouvernement prévoit qu'à partir du 1er janvier 2025 tous les véhicules porteurs des vignettes

Crit'Air 3 à 5 ne pourront circuler dans les ZFE.

Par ailleurs, d'ici à 2025, ces zones de circulation restreinte devraient concerner les agglomérations dont le nombre d'habitants dépasse 150 000. Cela représente une trentaine de ZFE qui verront le jour.

De plus, il est important de préciser qu'un panneau de type B57 ne peut être implanté qu'après un panneau B56.

À noter que seules les panneaux aux dimensions 600 x 900 mm et 1200 x 1800 mm sont réglementés selon l'arrêté du 12 décembre 2018 relatif à la modification de la signalisation routière.

Panneau complémentaire du B57

Tout comme le panneau B56, le panneau de sortie de ZFE peut être accompagné d'un panonceau M9z avec la mention "sortie de zone à faibles émissions".

Retrouvez toutes les informations sur les panneaux ZFE dans notre article de blog.

Caractéristiques du panneau B57 zone à faibles émissions

Dimensions :

- 500 x 650 mm (2 rails au dos)
- 600 x 900 mm (3 rails au dos)
- 1200 x 1800 mm (3 rails au dos)

Types de classes :

- Classe 1 : visible jusqu'à une distance de 100 mètres
- Classe 2 : visible jusqu'à une distance de 250 mètres

Types de dos :

- Dos brut
- Dos laqué